des débentures et par un plan bien conçu, reparti le paiement de la dette sur un grand nombre d'années, afin que ceux qui sont destinés à profiter le plus de l'enseignement soient appelés à payer leur quote-part."

## Ouvrages Canadiens donnés en prix

Le département de l'instruction publique distribuera cette année, à part les autres livres canadiens qui sont aunuellement donnés en prix dans les écoles, environ 9,000 exemplaires des ouvrages suivants :

Les Auciens Canadiens, par P. A. de Gaspe, 2 vols. Mémaires, par P. A. de Gaspé. Opuscules, par l'abbé Ferland. Légendes, par J. C. Taché. Forestiers et Voyageues, par J. G. Taché. Ancedotes, par G. de Boucherville. Le Colonel Dambourges, par l'abbé Bris. Lecture pour tous, par Oscar Dunn. Le Tomahahk et l'Epèc, par Joseph Marmette. Au coin du feu, par Benjamin Sulte. Légendes, par l'abbé Casgrain. Opuscules, par l'abbé Casgrain. A mes enfants pur N. Legendre. A la veiller, par Faucher de Saint-Maurice. Mélanges, par Hubert LaRue. La maison paternelle, par Patrice Lacombe.

titre en or. Le format est in 18 et in 12. Les maisons d'éducation qui désireraient acheter ces ouvrages pourront le faire à bonne composition en s'adressant au département de l'instruction publique. Les prix sont de \$0.25 à \$0.50.

Les journaux qui s'intéressent au succès de la littérature nationale vondrout bien, nous l'espirons, faire part à leurs lecteurs de cette mesure prise par l'hon. Surintendaut.

## Catéchisme des lois scolaires

Le Surintendant vient de publier Les lois sur l'instruction publique mises en demandes et réponses. Le prix est de \$0.20.

Cet ouvrage pourra être très utile à lous ceux qui, par leur position, sont appelés à étudier nos lois scolaires. Ces lois sont disséminées dans les statuts et il est difficile parfois de se retrouver au milieu du labyrinthe des amendements et des sons-amendements qui, d'année en année, sont venus modifier la loi organique (ch. 15 des S. R. du B. Ch. Avec l'ouvrage que nous annonçons, l'on a d'un coup d'wil l'eusemble des lois, et les recherches deviennent superflues.

## TRIBUNE LIBRE

## Narration Française

Par un élève de Troisième

IMPRUDENCE ET DÉSESPOIR D'UN PÈRE

Le petit André, dernier rejeton de la famille de Humbert du Viennois, était la joio et l'espérance du Dauphin, son père. Doné des plus belles qualités du corps, il était un objet d'attletion pour toutes les personnes du château, et son esprit vif et enjoue lui attirait encore l'admiration de tous ceux qui visitaient

son père. Le malheur qu'il avait éprouvé dès ses premières années, en perdant sa mère, ajoutait encore à l'intérêt que l'on se sentait singulièrement disposé à lui porter. Le nom d'orphelin semblait lui donner plus de charmes et lui marquer un nouveau titre à l'amitié et aux caresses. On reconnaissait dans sa figure enfantine les traits frappants de sa mère, et plusieurs fois cette ressemblance avait interrompu la gaieté du prince pour lui faire verser une larme de regret. Alors le petit André, s'avancant naivement, venait avec sa petite main essuyer cette larme sur la joue brunie de son père, en lui disant : "Ne pleure pas, père! Ne pleure pas!"..... Une caresse, un baiser suivait cotte action, et le père emmenait son fils pour l'égayer et le distraire.

"Viens, mon enfant," disait-il, en se dirigeant vers la croisée,

vois-tu là-bas? C'est là que nous irons nous promener quand

le soleil de mai réchaultera la plaine, et que les fieurs s'épa-"nouieront. Vois-tu ce petit bosquet?..... C'est là que nous "irons nous reposer à l'ombre." "Ah! oui, nous irons " s'écriait l'enfant ravi par ces promesses. "Mais, vois-tu aussi la rivière?" "Regarde ces barques surmontées d'une voile blanche comme " la neige; vois comme elles se balancent mollement et sans "bruit! Les matelots chantent: ils sont joyeux. Eh! bien, "nous aussi, mon André, dans quelques jours, nous nous pro-"menerons, nous chanterons, et nous serons joyeux comme "eux. Nous voguerons longtemps au soleil couchant, et quel-" ques fois même, entraîné par le doux balancement des flots. Ces volumes sont relies en percaline ganfrée, avec "tu t'endormiras sur mes genoux.

A ce discours du père, la figure du petit André ne souriait plus, et chaque fois que cette dernière promesse suivait les autres, il répondait : 4 Oh! non, père, nous n'irons pas ; l'aurais

peur..... si j'allais tomber."

"Tais-toi donc, disait le prince; ne serai-je pas là pour veiller sur toi? Ne crains rien! Une seule fois sullira pour chasser tes craintes et te charmer.

Le petit André reprenait alors sa gaieté, et le père, content de l'avoir consolé, le laissait à la fenêtre s'amusant à regarder les nacelles qui se croisaient dans la rivière.

Cette scène s'était déjà répétée deux ou trois fois, et le père, aveuglé par le désir de plaire à son fils, ne voyait pas dans ces hésitations le triste pressentiment du sort qui l'attendait,

C'était un soir de Mai. Pendant toute la journée, le château de l'umbert avait retenti de la joie la plus bruyante : on célébrait le sixième anniversaire de la naissance d'André. Le soleil couchant dorait de ses feux mourants le sommet des côteaux voisins, et la fleur des champs répondait dans l'air ses parfums les plus purs.

Le Dauphin revenuit alors de la promenade avec son fils, en suivant un petit sentier qui serpentait dans la prairie. A chaque instant, l'enfant se courbait pour cueillir une violette ou quelque autre petite fleur sauvage qu'il présentait à son père en riant : c'était une faible récompense qu'il lui offrait, car ce jour avait vu réaliser les promenades tant de fois promises du côteau et du bosquet, et le petit André ne sayait que faire pour en témoigner sa reconnaissance.

Cependant le Prince était triste. Le silence du soir, qui commençait à s'étendre sur la campagne, le mettait sous l'influence d'une mélancolle qu'il ne savait trop comment s'expliquer. S'il n'eut pas craint d'attrister son fils, il eut

pleuré.

Le père et le sils arrivèrent bientôt dans la cour du château, d'où l'on aperçoit le Rhône. A la vue du fleuve, le Dauphin voulut se donner le plaisir d'une promenade sur l'eau. D'ailleurs ne devait-il pas, ce jour-là, tenir toutes ses promesses ? volontiers à l'offre que lui en fit son père.